

APPORT DES LANGUES DYNAMIQUES NON NATIONALES EN VUE DE PALLIER LE DEFICIT SCOLAIRE EN RD CONGO : CAS DE LA PROVINCE DU NORD-KIVU

Jacques MUNYAMPETA BAMPO

Assistant, Institut Supérieur Pédagogique de Goma (ISP-GOMA), RD Congo

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The DRC, like the other countries of the African continent, is in search of the ways and means to start a true dynamics of the development. It explains itself by the existence of the multiple agreements that succeeded to the development of the Constitution that governs the country currently as well as the manifest will of our leaders to make take off the country. Indeed, the success of such a gait passes above all by the implication of every Congolese since the basis until the summit. So that the aforesaid gait is efficient and applicable to all, it would be appropriated that every Congolese seized the impact of the stakes in a language close to sound lived daily in order to allow him to understand what it is some better.

Besides the role to permit the communication, the languages are also the powerful instruments that help the peoples to appropriate of the actions and permit the country thus to reach progress. In other words, the languages are not only auspicious tools of communication, they reflect and also transmit perceptions of the world. Therefore, the protection and the promotion of the local languages must be a key element to construct a best Congo and to assure a worthy life for all.

Nowadays, it is clearly established that no process of development can materialize outside of the involvement of the populations. The aforesaid involvement to the initiatives of development is primordial but even though interventions of some solutions sometimes bring in top to some problems, they don't yet have the capacity to understand in depth the need of the beneficiary populations. What is often to the basis of the failures accumulated in several initiatives in relation with all process and all formula aiming the development in our country.

The major worry of this work is to show the impact of the languages local, real common good, in all action aiming the development in our country while proposing a linguistic architecture that will probably enhance a representative number of local languages without disregarding the contribution of French, language inherited of the colonization, that must act us progressively as medium for intellectualize our ancestral languages in order to give them luck to assure the roles that French plays presently in the world appropriately.

To the present stage, we need the French language as language of reference to write our history, to think on our future, to elaborate the scientific theories, to invent some concepts, to construct the future, to search for and to claim our rights, etc.

This survey must also allow the Congolese to fear the wealth of own cultural identity better and to be conscious of the differences between the languages of the country, to accept themselves mutually and, by the same opportunity, to encourage the exchanges and the international mobility at this hour of internationalization.

So that the national cohesion doesn't stay a hollow slogan, it is useful that the Congolese society arranges of a coherent linguistic politics that extols little by little the use as extended as possible of the languages first and natives in all spheres of the society as well in the domains politics, economic, legal, sanitary, etc. It is in it that the country will get the true national cohesion, pledge for all lasting development in Africa, curiously in DRC.

KEYWORDS: local languages, development, population, participation, decentralization.

RÉSUMÉ: La RDC, à l'instar des autres pays du continent africain, est à la recherche des voies et moyens pour amorcer une vraie dynamique du développement. Cela s'explique par l'existence des multiples accords qui ont abouti à l'élaboration de la Constitution qui régit le pays actuellement ainsi que la volonté manifeste de nos dirigeants de faire décoller le pays.

En effet, le succès d'une telle démarche passe avant tout par l'implication de chaque congolais depuis la base jusqu'au sommet. Pour que ladite démarche soit efficace et applicable à tous, il serait approprié que chaque congolais saisisse l'impact des enjeux dans un langage proche de son vécu quotidien afin de lui permettre à mieux comprendre ce qu'il en est.

Outre le rôle de permettre la communication, les langues sont également des puissants instruments qui aident les peuples à s'approprier des actions impulsées par la hiérarchie et permettent ainsi le pays à atteindre le progrès. En d'autres termes, les langues ne sont pas seulement des outils propices de communication, elles reflètent et transmettent aussi des perceptions du monde. Par conséquent, la protection et la promotion des langues locales doivent être un élément clé pour construire un Congo meilleur et assurer une vie digne pour tous.

De nos jours, il est clairement établi qu'aucun processus de développement ne peut se concrétiser en dehors de la participation des populations. Ladite participation aux initiatives de développement est primordiale car même si les interventions d'en haut apportent parfois des solutions à certains problèmes, elles n'ont pourtant pas la capacité de comprendre en profondeur le besoin des populations bénéficiaires. Ce qui est souvent à la base des échecs cumulés dans plusieurs initiatives en rapport avec tout processus et toute formule visant le développement dans notre pays.

Le souci majeur de ce travail est de montrer l'impact des langues locales, véritables biens communs, dans toute action visant le développement dans notre pays tout en proposant une architecture linguistique qui mettra sans doute en valeur un nombre représentatif de langues locales sans négliger l'apport du français, langue héritée de la colonisation, qui doit nous servir de médium pour intellectualiser progressivement nos langues ancestrales en vue de leur donner la chance d'assurer convenablement les rôles que joue présentement le français dans le monde.

Au stade actuel, nous avons besoin de la langue française comme langue de référence pour écrire notre histoire, réfléchir sur notre avenir, élaborer des théories scientifiques, inventer des concepts, construire l'avenir, rechercher et revendiquer nos droits, etc.

Cette étude doit également permettre au congolais à mieux appréhender les richesses de sa propre identité culturelle et d'avoir conscience des différences entre les langues du pays, s'accepter mutuellement et, par la même occasion, favoriser les échanges et la mobilité internationale à cette heure de la mondialisation.

Afin que la cohésion nationale ne demeure un slogan creux, il est utile que la société congolaise dispose d'une politique linguistique cohérente qui prône peu à peu l'usage aussi étendu que possible des langues premières et autochtones dans toutes les sphères de la société aussi bien dans les domaines politique, économique, juridique, sanitaire, etc. C'est en cela que le pays obtiendra la vraie cohésion nationale, gage pour tout développement durable en Afrique, singulièrement en RDC.

MOTS-CLEFS: langues locales, développement, population, participation, décentralisation.

1 INTRODUCTION

1.1 PROBLÉMATIQUE

Le développement est une question essentielle dans toutes les sociétés humaines. C'est une notion qui désigne un processus naturel, globalement irréversible.

A titre historique, après « le soleil des Indépendances » du continent africain, la gestion de la RD Congo, comme pour la majorité des pays africains, n'a sérieusement pas pris en compte les besoins essentiels des populations à la base. Ils ont dans l'ensemble opté pour la continuité sans adaptation des systèmes scolaires mis en place par les colonisateurs sans se soucier du contexte socioculturel de leur pays respectif.

Les dirigeants se sentent bloqués pour appliquer leur projet de société du fait que la question des langues continue de poser un sérieux problème un peu partout en Afrique, singulièrement en RD Congo, pays en dimension d'un continent. C'est ce qui a conduit, par exemple, les constituants ou rédacteurs de la constitution de 2006 à envisager la décentralisation comme mode de gestion efficace pour faire participer les populations en situation de multilinguisme dans la construction du pays dans la perspective de renforcer la cohésion nationale.

Or, sur le plan linguistique, le nombre exact de langues locales de la RD Congo n'est pas très précis : les chercheurs du Centre Linguistique Théorique et Appliquée « CELTA » en sigle, après avoir révisé l'*Atlas linguistique du Zaïre* en 2006, ont trouvé 243 langues locales alors que les auteurs de l'*Atlas linguistique de la RDC-linguistic Maps of the DRC*, 2009 estiment ces langues à plus de 250.

Devant cette mosaïque des langues, le français, langue héritée de la colonisation est imposée comme langue officielle. C'est principalement par l'école que l'on apprend cette langue officielle mais les études montrent que « les résultats de son

apprentissage ne sont pas toujours à la hauteur » comme l'affirme le Professeur NYEMBWE NTITA (2010 :5-17). Ce dernier estime que l'enseignement du français souffre de plusieurs maux dont les plus importants sont la sous-qualification de bon nombre d'enseignants de français, insuffisance et indisponibilité de matériels didactiques et outils pédagogiques, le surpeuplement des classes, l'inadéquation des méthodologies appliquées à son enseignement et le statut du français lui-même comme langue officielle en RDC. Cette analyse, qui se limite à l'enseignement au niveau de Kinshasa, ne tient pas compte des réalités au niveau de chaque province.

Ce qui fait que jusqu'alors, les Congolais parlant la langue française constituent une faible minorité de la population. Pourtant, le gouvernement a l'habitude de diffuser principalement ses informations importantes (économie, santé, environnement, etc.) en langue officielle et parfois, il recourt aux quatre langues nationales lors qu'il s'agit d'un fait qu'il estime plus important : Il s'agit par exemple de la campagne de vaccination des enfants contre une certaine épidémie (Poliomyélite, Cholera, Ebola,...), l'appel des populations à la participation massive aux élections et enrôlements des votants, etc.

Après avoir constaté la faiblesse de la cohésion nationale due, à notre avis, prioritairement à la méconnaissance de la langue officielle dans les coins et recoins du pays, le Président de la République, sur demande incessante de la classe politique et de la population congolaise, a compris la nécessité de créer un cadre de concertation en vue de parvenir à souder les Congolais, la seule formule pour mettre fin à l'immobilisme que connaît le pays en matière du développement.

En guise de rappel, c'est au terme de l'ordonnance n°13/078 du 26 juin 2013 qu'il a convoqué les assises de concertations nationales (dont l'ouverture est intervenue le 7 septembre de la même année au Palais du Peuple) pour non seulement aboutir à la cohésion des congolais mais aussi renforcer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire nationale où le français, rappelons-le, reste moindre et limitée à cause du taux d'analphabétisme qui ne cesse d'atteindre des proportions inquiétantes selon les rapports de l'Unesco et plusieurs témoignages écrits en notre possession.

Cet état de choses occasionne un véritable déficit communicationnel entre les gouvernants et les gouvernés. Même les quatre langues nationales, réparties selon les aires linguistiques de la RD Congo à la suite de la constitution votée en 2006 n'arrivent pas à couvrir toute l'étendue du pays. En outre, ces quatre langues ne sont pas enseignées à l'école.

Si nous prenons, à titre d'exemple, le contexte linguistique de la Province du Nord Kivu, tout le monde devrait, en principe, parler et comprendre le kiswahili qui représente toute la partie Est du pays dans la logique des aires linguistiques telle que reprise dans la constitution. Cependant, les études montrent qu'en dehors de grandes villes de la Province du Nord Kivu, le kiswahili n'est ni compris ni parlé par un bon nombre de personnes.

Au « Grand-Nord » c'est-à-dire dans une grande portion de Beni-territoire et Lubero, un message passé en swahili est moins compréhensible que celui passé en kinande. Plusieurs personnes sondées témoignent qu'à Luotu, Masereka, Musera, etc il y a même de gens qui n'ont jamais parlé ni entendu le swahili dans leur milieu d'origine.

Malheureusement, on rencontre ce genre des cas dans plusieurs territoires de la RDC. Dans ce contexte, il est pratiquement impossible pour un gouvernement responsable de déclencher sans entrave le processus du développement en refusant de prendre en compte la réalité sociolinguistique du pays. Le chercheur Camerounais Louis-Martin ONGUENE ESSONO a dit : « pour cristalliser et analyser un peuple ou une nation, il faut lui dire le message dans sa langue. » (2015)

A la lumière de tout ce qui précède, Plusieurs questions se posent : puisque la scolarisation en français a montré ses limites, pouvons-nous envisager l'introduction progressive dans l'enseignement bilingue articulant une langue du milieu et la langue française au primaire, particulièrement dans les écoles des zones rurales? Ya-t-il moyen de remédier à l'échec scolaire dû à la difficulté d'acquisition de la langue française ? Ce sont là des questions que nous tenterons de répondre en cours de parcours.

1.2 MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL

Pour faciliter l'accomplissement de cette étude, nous nous sommes servi des méthodes et techniques ci-après :

- La méthode sociolinguistique : elle nous a servi de mettre en relation les comportements linguistiques et les facteurs sociaux. En d'autres termes, comprendre la langue et les obstacles que rencontre la langue française dans le milieu où il est enseigné. Ce qui va nous conduire à proposer des alternatives adaptées au contexte de la province du nord Kivu,
- La méthode comparative : Grâce aux articles lus dans ce domaine, cette méthode nous a permis de comparer avec intelligence les remèdes apportés à la situation linguistique de quelques pays notamment le Sénégal, le Nigéria, le Burkina Faso et l'Afrique du sud qui, parmi lesquels, ils arrivent à se classer parmi les pays développés sinon en voie de développement mais ayant plus ou moins une configuration socio linguistique similaire à la nôtre ;

- La technique documentaire : grâce à elle, nous avons réussi à réunir quelques documents physiques et virtuels utiles (livres, revues et articles) pour la confection de ce travail ;
- La Technique de sondage : elle nous permis, grâce à un questionnaire d'enquête préétabli, de recueillir quantité d'informations utiles à notre étude. Notre enquête a tenu compte de l'âge, position et connaissance de l'enquêté(e). Pour ce faire, nous nous sommes rendu à Rutshuru et à Masisi. Pour les quelques coins non consultés, nous avons pris le soin de questionner leur représentants qui se trouvent à Goma. Tel est le cas des personnes sondées du Grand- nord. Notre corpus est constitué de trente personnes dont dix du Grand- nord et cinq pour Rutshuru, Masisi, Walikale et Nyiragongo. Nous avons pris le soin d'interroger des personnes sur base des critères objectifs pour ne pas influencer dans les données recueillies pour confectionner ce travail.

1.3 OBJECTIFS D'ÉTUDE

Étant donné que le problème de la langue touche à l'identité des peuples laquelle (identité) est nécessaire pour tout développement durable, il est important que la question des langues cesse d'être seulement une affaire des linguistes (enseignants et autres spécialistes des langues) mais aussi être celle des décideurs politiques qui, dans leur mission de gouverner la cité devraient trouver des solutions permettant à faire adhérer les peuples d'en bas dans la gestion de l'État. C'est-à-dire rechercher des pistes favorisant la reconnaissance et l'apprentissage des langues de grande diffusion du milieu - à côté du français - en vue de permettre au plus grand nombre de participer au destin collectif.

Pour que le pays accède au progrès, les cadres politiques devraient accepter l'idée selon laquelle le français n'est pas compris par la grande majorité des populations et, faire tout pour changer la donne à travers la politique de l'Éducation obligatoire laquelle permettra d'intellectualiser les langues locales, particulièrement celles qui sont dynamiques et, en tenant compte du contexte sociolinguistique de chaque province. En d'autres mots, nous suggérons qu'en plus des langues nationales reconnues constitutionnellement, il faudrait que les langues puissantes - de grande communication - dans chaque aire linguistique soient intégrées et enseignées au niveau primaire jusqu'à un certain niveau.

Nous allons essayer de montrer aux décideurs le bien-fondé de trouver des mécanismes visant à faire la promotion et la protection de nos langues qui, visiblement, se dressent en obstacle majeur contre tout projet de développement du fait de l'absence d'une politique sérieuse qui pourra transformer l' obstacle en escalier afin de conduire le pays vers la vraie cohésion nationale et le faire sortir dans le sous-développement.

a. causes de l'échec de la scolarisation en français :

C'est à l'issue des conquêtes coloniales et l'impérialisme qui ont établi une certaine hiérarchie entre les langues font qu'en RD Congo on parle de la langue officielle, des langues nationales, locales et périphériques (ethniques). Cette configuration continue à accélérer, en quelque sorte, l'exclusion des populations entières sinon, la disparition de diverses variétés linguistiques du pays. Cependant, quelques langues ancestrales essayent, de façon presque naturelle (sans promotion des gouvernants), pour échapper à la stigmatisation et à la marginalisation qui aboutissent souvent à ce que Claude Hagège (2002) appelle qualifie de « linguicide » ou de « l'ethnocide ».

Étant donné que le taux d'analphabétisme continu à grimper suite aux problèmes que connaît le pays, cela fait que beaucoup de parents sont incapables de scolariser convenablement leurs enfants (surtout dans la partie l'Est où les conflits armés et ses conséquences s'ajoutent dans une situation déjà sombre).

b. Conséquences de l'échec dû à l'acquisition de la lanque française:

Il est aujourd'hui admis que le développement d'une nation ne peut être effectif que si la population y est associée. Or, la population est véritablement intégrée à travers le système d'enseignement qui est devenu le principal moteur d'apprentissage du français, la langue officielle. Or l'enseignement en RDC souffre de plusieurs maux.

En effet, il appartient à l'homme politique dont l'une des missions principales est de montrer le chemin à suivre et se rassurer si sa vision du monde est bien comprise au niveau de la base. Pour y arriver, il lui est recommandé de prendre en compte les réalités sociolinguistiques des populations cibles.

Aussi longtemps que la question de scolarisation des enfants congolais continuera à demeurer sans réponse favorable, elle pourra, dans un proche, corrompre l'âme de la nation congolaise, ébranler le dynamisme de vie culturelle aujourd'hui fragile, menacer davantage la paix civile et l'unité nationale, entraver la croissance économique et se dresser comme un obstacle majeur contre tout projet de développement. Dans les pires de scénario, elle peut être à la base de fragmentation des

communautés en sous communautés incapables de communiquer entre elles, tuant ainsi dans l'œuf toute idée de partager un projet commun.

Notre travail va essayer de suggérer, comme nous l'avons annoncé dans les lignes précédentes, une architecture linguistique qui pourrait en quelque sorte mettre le pays à l'abri des choses négatives.

c. Piste de solutions

Nous sommes d'avis que la vraie cohésion nationale passe par la cohésion culturelle car cette dernière, entant que « moteur de tout développement », se transmet par la langue. Celle-ci devrait être considérée par les décideurs congolais comme le véhicule privilégié de transfert des connaissances et idées, sans laquelle, rien ne peut convenablement aller de l'avant.

La question d'adhésion des populations dans la construction de l'État demeure un point central pour mettre fin à ce que le Professeur Séraphin NGONGO PITSHANDENGE qualifie de « paradoxe d'une croissance économique sans développement » (Congo-Afrique 2010) c'est-à-dire nous vivons dans un contexte où le Gouvernement parle des progrès économiques enregistrés mais il n'y a pas de changements notables dans la vie sociale des congolais.

Dans cette petite réflexion, nous suggérons qu'en dehors des quatre langues interethniques reconnues comme langues nationales, l'État congolais doit envisager de faire la promotion des langues dynamiques au niveau de chaque Province (à l'exception de la Ville - Province-capitale Kinshasa) en favorisant le vote des édits au niveau des Provinces dans la perspective de permettre la promotion et la protection de ces langues. Pour y parvenir, il faut un minimum de volonté politique.

Cela permettra que la vision des gouvernants arrive plus facilement vers les parties les plus reculées et ce, pour le bien tous.

En ce qui concerne la Province du Nord Kivu, nous aimerions qu'en plus de kiswahili, nous recommandons l'usage, l'apprentissage et la protection de kinande et du kinyarwanda. Ces deux langues doivent être reconnues comme dans l'édit de la Province du Nord Kivu.

Étant donné que la langue française ne couvre pas l'ensemble du pays faute des problèmes liés à l'éducation, nous pensons qu'il serait bénéfique pour l'État de prendre en compte les langues de grande diffusion pour combler le trou causé par l'analphabétisme et renforcer ainsi la communication entre les dirigeants et la base et réduire l'incommunicabilité entre Communautés en Province du Nord-Kivu.

A la lumière des réalités observées, nous suggérons en quelque lignes ce que l'État congolais est appelé à faire pour rendre nos langues efficaces et aptes à servir à long et à moyen terme :

- Du fait de faible niveau de développement de nos langues, elles devraient avant tout faire l'objet des stratégies de développement spécifiques : fixer l'orthographe de celles qui n'en ont pas dans le but de les utiliser dans les domaines variés, permettre la confection des ouvrages littéraires dans ces langues ;
- Doter aux Universités et Institutions œuvrant dans le domaine des langues africaines des moyens de tout genre pour leur permettre de confectionner des matériels didactiques et outils pédagogique adéquats pour l'enseignement/apprentissage desdites langues et ce, au niveau de chaque Province ;
- Favoriser leur utilisation dans divers domaines, faire en sorte que les locuteurs puissent les utiliser sans forcément envisager une quelconque traduction en français ;
- Créer des conditions pour que chaque locuteur se sente à l'aise dans la pratique de la langue ainsi choisie et l'employer dans des contextes publics et formels ;
- Faire en sorte que l'élite congolaise et la jeunesse, généralement formée en français ne puissent contribuer à la stigmatisation des langues du pays et cesser de penser que c'est impossible de rendre nos langues efficaces et aptes à servir.

1.4 QUESTION DE LA RECHERCHE

Il y a plus de 50 ans que la RD Congo est indépendante mais le démon de l'immobilisme continue de lui coller à la peau.

Nous pensons que la question de la promotion des langues ne doit plus rester un enjeu théorique. Les décideurs politiques sont appelés à comprendre à travers cette étude que cette question s'inscrit dans le cadre concret du développement intégral des peuples.

2 REVUE DE LA LITTÉRATURE

Dans cette partie, il sera question de définir sans se délier du contexte de l'étude certains thèmes clés de recherche tels que : population, participation, langue locale, décentralisation et cohésion nationale.

2.1 LANGUES LOCALES

Une langue locale ou régionale est, au point de vue politique, différente de la langue officielle de l'État. Tandis que du point de vue géographique, elle est une langue parlée dans une région faisant partie d'un État plus vaste : elle y être localement majoritaire ou non. En RDC, les langues locales sont les langues qui ne font pas partie des quatre langues nationales (le kiswahili, kikongo, ciluba et lingala) constitutionnellement parlant.

2.2 DÉVELOPPEMENT

La notion de développement humain est apparue à titre de parallélisme avec la notion de développement économique. Elle considère que le bien être des humains ne se résume pas seulement à l'économie et aux revenus.

Le Père Louis-joseph LEBRET (1967) définit le développement comme « le passage d'une société moins humaine à une société humaine ». Cette façon de penser a l'avantage de voir la personne comme un acteur fondamental dans le processus de changement et de transformation de la société vers une société plus humaine. Il ne s'agit pas seulement de prendre en compte les besoins matériels mais de considérer la personne dans son intégralité : physique, morale, économique, politique, culturelle, linguistique, etc.

Les enseignements de ce dernier nous interpellent ; on a trop tendance à réduire les personnes et leurs développements au cadre économique, pour ne pas dire « économiste ». La pensée de LEBRET met l'homme au centre de tout.

Cette démarche nous encourage à être moins passif, à regarder les situations, à les affronter et à ne pas les accepter quand on estime que les choses ne vont pas vers le bien commun, vers le développement de tous.

Nous sommes convaincu que des langues continuent de causer problème et qu'une bonne politique appliquée dans ce sens va apporter une pierre de plus dans la reconstruction de notre pays, consolider l'unité nationale et créer des centres d'impulsion et de développement de la base au sommet.

2.3 POPULATION

La population désigne un ensemble d'individus d'une même espèce vivante se perpétuant dans un territoire donné. Le terme « population » désigne aussi la mesure du nombre d'individus constituant le groupe considéré.

On distingue parfois la "population" d'un pays (l'ensemble des personnes physiques qui résident sur le territoire national, durablement ou temporairement) du peuple qui désigne la communauté des individus au sein de cette population, souvent vu sous l'angle politique.

Bref, une population est un ensemble d'individus ou d'éléments partageant une ou plusieurs caractéristiques qui servent à les regrouper. Dans cette étude, il s'agit de la population humaine.

2.4 PARTICIPATION

La participation désigne les procédures, démarches ou tentatives faites pour donner un rôle aux individus dans la prise de décision affectant la communauté ou l'organisation dont on fait partie. Elle représente tout à la fois l'outil le plus basique et le plus complet de la démocratie participative. La participation comporte des stades variés qui vont de l'information à l'évaluation en passant par des processus de concertation.

L'information consiste à donner des éléments à la population concernée sur les projets à venir ou en cours. Elle doit être complète, claire et compréhensible par tous.

La notion de participation s'applique à de nombreux champs distincts: au niveau le plus général, ou dans des domaines relevant de la gouvernance, de la démocratie participative, de la citoyenneté ou de l'écocitoyenneté.

2.5 DÉCENTRALISATION

La théorie de la décentralisation part du principe que pour amorcer un développement local et participatif, il faut accorder un certain pouvoir à des collectivités locales reconnues par la constitution ou par la loi.

Par décentralisation on entend redistribution des compétences administratives de l'État central au profit d'autres instances ou de pouvoirs locaux. Elle tient d'un système d'organisation administrative et de gestion par lequel l'État accorde à d'autres entités reconnues légalement par la constitution ou par la loi, la personnalité juridique, l'autonomie administrative, financière et de gestion.

Dans cette étude, il s'agit d'une forme de « décentralisation linguistique ». C'est-à-dire qu'en plus du français, que l'exécutif provincial s'occupe de la promotion et de la protection des langues locales de grande diffusion.

3 RESULTATS D'ETUDE

Nous proposons une solution à deux niveaux comme annoncé précédemment :

- Au niveau national:

Compte tenu de l'énormité du pays, les exigences de l'heure par rapport aux défis de la mondialisation, nous proposons, à la lumière de la loi Ferry en France au XIX^e siècle, que les dirigeants mettent tout en œuvre afin que l'enseignement soit gratuit et obligatoire en vue de permettre l'acquisition du français à tous les niveaux de la société. Le français doit non seulement permettre au pays de s'ouvrir au monde mais également servir de support pour intellectualiser à moyen terme les langues congolaises les plus dynamiques. Au niveau national, la configuration linguistique du pays devrait se présenter de la manière suivante :

1. Au premier niveau, le français comme langue officielle ;
2. Au deuxième niveau, les quatre langues nationales (kiswahili, lingala, kikongo, ciluba), l'État est appelé, à travers le Budget national, à disponibiliser des moyens suffisants pour leur promotion ;
3. Au troisième niveau : Les langues provinciales de grande diffusion. A travers un édit de chaque Province, l'Exécutif provincial doit assurer la promotion ainsi que la protection de catégorie des langues de grande communication au niveau de chaque Province.

Outre la Ville-Province de Kinshasa, chaque Province est appelée à inscrire au moins deux langues dans l'édit provincial. En ce qui concerne le Nord Kivu, nous proposons, pour des raisons pédagogiques et géostratégiques, le kinande et le kinyarwanda qui sont, à notre avis, les deux langues dynamique de grande communication dans la Province. Cela peut se faire sans discrimination vis-à-vis des autres langues périphériques parce que, selon le *Rapport sur le droit linguistiques des personnes appartenant à des minorités nationales* (cité par Ivan Besnier), «... une norme de non-discrimination absolue pourrait avoir comme conséquence de forcer des personnes appartenant à une minorité linguistique à adhérer à la langue de la majorité, les privant ainsi, dans les faits, de leur droit à leur propre langue en les traitant comme les autres membres de la majorité ».

4. Au dernier niveau, *Les langues locales* : cette rubrique reprend toutes les langues qui ne se figurent pas dans les points précédents. L'État est appelé à trouver les moyens de toute nature pour fixer l'écriture à celles qui n'en ont pas, les mettre à l'abri de l'extinction c'est-à-dire, il doit s'engager à respecter toutes les langues régionales ou minoritaires existant sur son territoire.

En ce qui concerne l'éducation, les autorités sont appelées à appliquer la Nouvelle Loi-cadre n° 14/004 du 11 janvier 2014 qui stipule en son article 72 : « l'enseignement primaire et obligatoire et gratuit, et dure six ans » (KALUBI A : Congo –Afrique : 600).

- Au niveau des provinces:

La RD Congo est l'un des pays les plus multilingues du continent africain. C'est l'une des causes qui, en sorte que, la Cohésion nationale, gage de tout développement, continue de poser problèmes en raison du fait de la majorité de la population, généralement analphabète, se trouve dans les Provinces. D'où la nécessité pour le Gouvernement central de s'appuyer sur les institutions provinciales afin de réussir la lourde mission d'obtenir la cohésion des congolais et, les impliquer de façon active dans le développement durable.

En d'autres termes, il faut qu'au niveau de chaque Province, les gouvernants mettent en œuvre un système permettant aux citoyens de comprendre tout projet de développement dans leurs langues du milieu avant de le faire en français. Pour ce faire, il serait approprié qu'au niveau des Provinces, chaque organe délibérant vote un édit linguistique pour permettre à l'exécutif provincial de mettre sur pied un système d'enseignement favorisant, en plus du français, l'apprentissage des langues du terroir sans discrimination.

Les échecs enregistrés dans ce domaine sont dus au fait que le pouvoir de central veut tout régenter et ne donne pas des moyens conséquents aux Provinces.

La mise en place de cette politique nécessite à certain niveau l'implication des parents, élèves, acteurs des institutions scolaires, supérieures et universitaires ainsi que des acteurs politiques.

En tout état de cause, l'idéal serait de promouvoir un traitement égalitaire des toutes les langues de la RDC et de donner la possibilité aux élèves de recevoir une instruction dans la langue de leur choix en mettant en place un système de scolarisation qui prenne en compte la langue maternelle des apprenant.

4 RECOMMANDATIONS

Le souci majeur de notre étude était de proposer une architecture verticale et horizontale c'est-à-dire une étude pouvant aider les gouvernants à se rapprocher de la population (verticale) et permettre une bonne communication entre les populations en situation de multilinguisme (horizontale).

Du fait que l'éducation via l'enseignement n'assure pas convenablement la diffusion du français auprès de tous les Congolais, nous croyons qu'il est temps que nous trouvions d'autres stratégies supplémentaires pour que la question des langues ne soit pas un élément pouvant bloquer le pays à aller de l'avant comme nous le constatons à l'heure actuelle.

Bien que la loi cadre de 2014 sur l'enseignement prévoit, en son article 114, le rattrapage scolaire qui consiste à donner en trois ans le programme du primaire aux enfants qui ont connu une rupture de leur cycle primaire - quand bien son application pose problème-, nous pensons qu'il serait souhaitable, à l'instar de ce qui se fait au Burkina Faso et qui porte déjà ses fruits, que l'État congolais devrait envisager la création des écoles satellites au niveau des villages pour combler tant soit peu le déficit éducationnel et ce, en connivence avec les exécutifs provinciaux. C'est-à-dire, créer une sorte d'éducation de base non formelle pour rapprocher l'école et l'élève en vue faciliter également l'accès et la fréquentation des filles. Ladite école satellite devrait accueillir les enfants non scolarisés (classiquement) de 7 à 10 non scolarisés. Les objectifs de ses établissements scolaires seraient à la fois quantitatifs et qualitatifs : qualitatifs parce qu'ils viseraient à accroître l'offre éducative en réduisant les écarts entre villes et campagnes, entre les filles et garçons ; qualitatifs du fait qu'ils viseraient l'adéquation des enseignements dispensés au contexte de vie des apprenants en vue de leur intégration dans leur milieu.

Dans ces écoles, la transmission de savoir se fera par une langue nationale (de préférence une langue de grande communication du milieu) et le français (langue officielle et d'ouverture au monde extérieur). Nous nous permettons de penser que cela favoriserait, à moyen terme, le bouchage du déficit éducationnel en RDC.

5 PERSPECTIVES D'AVENIR ET CONCLUSION

Dans nos recherches à venir, nous envisageons de faire le tour de toutes les Provinces pour dénicher les langues locales de grande communication (hormis les langues nationales) avec des preuves chiffrées dans la perspective de mettre le résultat de l'étude à la portée des décideurs nationaux et provinciaux pour des dispositions utiles.

Nous pensons que la situation du multilinguisme que connaît la RD Congo ne peut en rien entraver son développement étant donné que certains États tels que la Suisse, le Singapour, le Grand-duché du Luxembourg nous prouvent le contraire en nous démontrant que la diversité linguistique n'est pas un blocage au développement d'une nation. Comme preuve, ces États sont classés aujourd'hui parmi les pays les plus prospères du monde.

Nous avons la ferme conviction que notre pays est extraordinairement riche en diverses potentialités et, il peut, dans un proche avenir, se compter parmi les grands de l'univers si ses dirigeants décident de tenir compte de ce qui vient d'être dit à travers cette réflexion et de donner suite au blocage dû aux questions des langues.

Pour répondre à la deuxième préoccupation soulevées ci-haut, nous nous suggérons à nos décideurs, ainsi que ceux de l'Afrique francophone, de montrer au reste du monde que les richesses que comportent les sociétés multilingues et, de demeurer sans complexe vis-à-vis de la diversité linguistique, culturelle et identitaire, de regarder l'avenir en prenant des décisions courageuses tout en préservant leur patrimoine car l'avenir en dépend. Ils doivent comprendre tout simplement que

c'est entre autres le système d'éducation fondé au départ sur une langue européenne (en excluant ou négligeant les langues locales) qui continue à mener une bonne partie des élites à penser que les langues locales ne sont pas aptes à jouer un rôle social, économique, culturel, politique, etc. Et pourtant, selon une étude menée par l'Unesco montre que « *l'enseignement dans la langue maternelle a une incidence bénéfique sur les compétences linguistiques dans la première langue, sur les résultats scolaires dans les autres matières et sur l'apprentissage d'une seconde langue* » (Unesco 2003 :16)

Parmi les conditions à remplir pour une introduction des langues nationales et locales dans les systèmes éducatifs, qui est la première question posée dans la problématique dudit travail, nous pensons que le développement de la politique du livre laquelle favorise l'émergence d'un environnement lettré en langues du pays à travers la promotion d'un secteur éditorial spécialisé dans la production de manuels scolaires et livres en langues nationales et locales ainsi que l'assouplissement des procédures d'appel d'offre pour rendre le marché du matériel éducatif en ces langues plus accessible aux éditeurs nationaux et provinciaux.

REFERENCES

- [1] BANQUE MONDIALE. *Le système éducatif de la République démocratique du Congo: priorités et alternatives*, Département du développement humain, Région Afrique, janvier 2005.
- [2] BATIANA A. *Évaluation des écoles satellites*, Unicef, 2002
- [3] HAGEGE Claude, *Halte à la mort des langues*, Paris, Éditions Odile Jacob, coll. »Poches Odile Jacob, 98 », 2002
- [4] KAMUNDU BATUNDI, Didier. «Comprendre la crise au Congo», 1999, Lyon, Organisation de défense des droits de l'Homme et de promotion de la paix,
- [5] LECLERC, Jacques. *Langue et société*, Laval, Mondia Éditeur, coll. «Synthèse», 1992, 708p.
- [6] Louis - Joseph LEBRET, *Dynamique concrète du développement*, Les Éditions ouvrières, paris, 1967
- [7] CONCO-AFRIQUE : « Les enjeux de la paix et du développement en Afrique et en RD Congo ». Économie-politique-vie sociale-culture, n°450 Decembre2010
- [8] CONGO-AFRIQUE : Nouvelle Loi-cadre de l'enseignement National en RDC : innovations, forces et limites, Économie-politique-vie sociale-culture, n°487, septembre 2014
- [9] Apollinaire SELEZINO, « langues en contact, langue en danger : le sängo, une langue nationale menacée d'abâtardissement et de disparition en République centrafricaine », Université de Bangui, 2013 ;
- [10] CALVET, Louis-Jean. «L'insécurité linguistique et les situations africaines» dans *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, 1998, Agence de la francophonie, Louis-Jean et Moreau, Marie-Louise (Éditeurs), 1998, p. 7-38.
- [11] Ivan Bernier, « La préservation de la diversité linguistique à l'heure de la mondialisation », université de Laval, Québec 2001 ;
- [12] Louis Martin ONGUENE ESSONO, « enseignement des langues maternelles camerounaises et du français : essai d'analyse de l'approche ELAN dans les écoles pilotes de Yaoundé, Cameroun », Université de Strasbourg, 2015 ;
- [13] Maxime Z. SOME, « Les langues africaines et les TIC », Université de Koudougou, 2009
- [14] MAKOMO MAKITA, Jean-Claude. «La politique linguistique de la R.D Congo à l'épreuve du terrain : de l'effort de promotion des langues nationales au surgissement de l'entrelangue» dans *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 2, 2013, p. 45-61
- [15] Nicolas QUENT, « Le cas du multilinguisme en Afrique du Sud. Préservation des langues- culture, politique et planification linguistique », 2011
- [16] NAPON A. « L'enseignement du français au Burkina Faso : méthodes et stratégies » dans les annales de l'Université de Ouagadougou, série A, vol VI , 1994 pp. 22-41
- [17] NYEMBWE, N « le français en République Démocratique du Congo. État des lieux », in *le français en Afrique* n°25 Nice, CNRS-Institut français de la linguistique, 2010, pp5-17
- [18] <http://www.sudlangues.sn> consulté le 10/04/2015
- [19] <http://www.bisharat.net> consulté le 20/04/2015
- [20] <http://www.smsi.francophonie.org> consulté le 4/06/2015
- [21] [https://fr.wikipedia.org/wiki/Participation_\(politique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Participation_(politique)) consulté le 15/06/2015
- [22] <http://www.vie-publique.fr/forums/rub1308/formes-participation.html> consulté le 17/06/2015
- [23] [<http://www.udps.org/Textes-Forum/kamundu-101199.html> consulté le 18/09/2015
- [24] <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001297/129728f.pdf> consulté le 3/04/2016
- [25] <http://www.telugu.quebec.ca/diverscite> consulté le 7/5/2016